

COMMUNIQUE DE PRESSE

INTERRUPTION DE NAVIGATION A L'ECLUSE DE TREBES : LES TRAVAUX DE DEMOLITION DE LA MINOTERIE ONT COMMENCE

Trèbes, le 11 avril 2025

La démolition de l'ancienne minoterie de Trèbes (commune de Trèbes, Aude) située au bord du canal du Midi a commencé le lundi 7 avril 2025, sur la base du diagnostic structurel révélant un danger d'effondrement à court terme pouvant impacter le canal du Midi. Pour rappel, le bâtiment avait été fortement endommagé mi-mars par trois incendies volontaires successifs.

Grâce à une mobilisation intensive des différentes parties prenantes – Voies navigables de France gestionnaire du canal du Midi, mais également la Préfecture de l'Aude et la mairie de Trèbes – la démolition a pu débuter en un temps record. Ainsi, la partie basse de la minoterie a d'ores et déjà été démantelée. La partie supérieure de la minoterie (tour) sera démontée à partir de la semaine prochaine, pour une durée approximative de deux semaines.

La navigation, interrompue pour éviter tout risque pour les usagers jusqu'à la démolition totale du bâtiment, devrait reprendre au plus tard mi-mai, sauf aléas exceptionnels de chantier.

À l'exception du passage de l'écluse de Trèbes, tout le canal du Midi ainsi que les canaux de Jonction et de la Robine sont navigables, et les professionnels du tourisme accueillent dès à présent les premiers touristes de la saison. La date de réouverture de l'écluse de Trèbes sera précisée à l'avancement du chantier.



Le coût de la démolition s'élève à 120 000 euros et sera pris en charge intégralement par Voies navigables de France

*Travaux de déconstruction en cours
(mardi 8 avril 2025)*

© Voies navigables de France

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Voies navigables de France (VNF) est un établissement public opérateur de l'Etat en charge de la transition écologique dans le fluvial. Il gère un réseau de 6700 km de canaux, fleuves et rivières qui irriguent les territoires et répond à plusieurs usages : environnementaux, sociaux et économiques. Ses 4000 agents régulent finement la ressource en eau dans l'intérêt général et le respect de l'environnement. Voies navigables de France crée également les opportunités de développement des activités sur et autour du fleuve et favorise la transition de notre société vers de nouveaux modèles économiques et écologiques en faveur du fret bas carbone et du tourisme durable.

Contact presse **Voies navigables de France Sud-Ouest**
Astrid Le Vern
07 63 73 80 90
astrid.levern@vnf.fr